



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Mesdames et Messieurs les membres des organisations syndicales siégeant en SRIAS,

Vous avez souhaité par courrier en date du 2 mai dernier m'alerter sur un certain nombre de difficultés concernant le fonctionnement de la SRIAS Nouvelle Aquitaine, et me faire part de votre inquiétude.

Je suis naturellement attentif aux conditions de fonctionnement de la SRIAS, et je tiens à vous donner les informations et précisions utiles sur l'ensemble des points que vous soulevez.

Tout d'abord, s'il est vrai que la correspondante administrative a été absente durant son congé maternité de 4 mois, et que nous avons pu compter sur un mois de vacation sur cette période, son remplacement lui ne pouvait être envisagé autrement qu'avec une vacation, Mme Morotte restant naturellement titulaire de son poste. Toutefois, je tiens à saluer l'action des personnels de la PFRH qui, durant cette période, sont venus de façon exceptionnelle en plus de leurs missions propres, renforcer en appui la SRIAS pour assurer la continuité des missions, de façon à ne pas impacter l'offre d'action sociale au profit des agents.

Concernant le poste de CASEP, suite au départ de Mme Maingraud, le poste a été publié et sera effectivement pourvu le 1^{er} juin prochain par Mme Julie Fredefon. Afin de faciliter sa prise de poste, la directrice de la PFRH a prévu en particulier de lui proposer une semaine en immersion et tuilage aux côtés d'un CASEP expérimenté d'une autre région pour être directement opérationnelle dès sa prise de poste.

Par ailleurs, vous évoquez les aspects techniques de prise en main du nouveau logiciel crèche. Je vous informe que l'expérimentation en prévision de la bascule n'est pas déployé en Nouvelle Aquitaine à ce jour et a fait l'objet d'un report.

Enfin, concernant les éventuelles interactions sur Chorus, la nouvelle CASEP pourra évidemment se former via les formations mises en œuvre dans le cadre du plan régional de formation.

Vous m'alertez également sur les nouvelles demandes liées au logiciel Chorus, et notamment sur les délais de paiement. Je vous informe que suite à votre courrier et découvrant le sujet des retards dans les remboursements de frais, j'ai immédiatement saisi le SGCD pour solutionner au plus vite la situation. Je tiens à vous préciser que la bascule dans Chorus DT est de nature à nous prémunir de ces difficultés à l'avenir.

Concernant les moyens humains, au vu du fonctionnement de la SRIAS et de ses résultats ces dernières années, je constate que les effectifs dédiés depuis la fusion des régions, conjugués à l'action de la présidente et de la vice-présidente sont adaptés à la mise en œuvre des actions que nous portons au bénéfice des agents de notre région, même si je ne nie pas les difficultés conjoncturelles que nous venons de traverser.

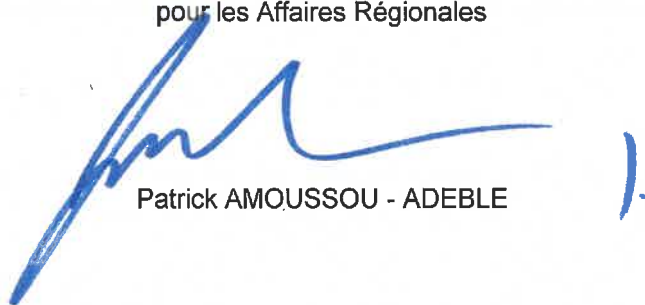
Toutefois, je pense que nous pouvons certainement progresser et j'ai donc assigné à la nouvelle CASEP des objectifs de modernisation, et de simplification des procédures, dans le respect des orientations et décisions prises par les membres de la SRIAS.

Enfin, concernant les moyens techniques pour la présidente et la vice-présidente, Noémi et smartphones fonctionnels, je vous remercie pour cette alerte et vous indique que les demandes ont bien été reçues et traitées. Les noémi sont en cours de configuration et leurs smartphones seront mis à leur disposition dès la semaine du 11 mai prochain.

Enfin, je profite de cet échange pour vous indiquer que depuis le 1^{er} mars Mme Carine Fuligni a été nommée directrice de la PFRH. Elle se tient naturellement à votre disposition pour tout échange que vous jugerez utile sur les questions liées au fonctionnement de la SRIAS ou aux activités de la future CASEP.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs les membres des organisations syndicales siégeant en SRIAS, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Secrétaire Général
pour les Affaires Régionales



Patrick AMOUSSOU - ADEBLE